

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 159 CM du 11 février 2015 portant virement de crédits au sein du chapitre 976 "Urbanisme, habitat et foncier".

NOR : DBF1500108AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre du budget, des finances, de la fonction publique, des énergies, de la santé et des solidarités,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2014-125 APF du 5 décembre 2014 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2015 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 11 février 2015,

Arrête :

Article 1er. — Est autorisé le virement de crédits au sein du chapitre 976 "Urbanisme, habitat et foncier" conformément au tableau ci-après :

S/chap	Art	Intitulé	En +	En -
976-03	617	Affaires foncières Etudes et recherches		6 000 000
976-04	622	Habitat Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 000 000	
<i>Total</i>			6 000 000	6 000 000

Art. 2. — Le vice-président, ministre du budget, des finances, de la fonction publique, des énergies, de la santé et des solidarités est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 11 février 2015.
Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :
Le vice-président,
Nuihau LAUREY.

ARRETE n° 161 CM du 11 février 2015 portant répartition de crédits de paiement n° 2-2015 du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2015.

NOR : DBF1500127AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre du budget, des finances, de la fonction publique, des énergies, de la santé et des solidarités,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2014-125 APF du 5 décembre 2014 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 1 CM du 5 janvier 2015 portant répartition de crédits de paiements n° 1 du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2015 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 11 février 2015,

Arrête :

Article 1er. — La répartition prévisionnelle n° 2-2015 de crédits de paiement du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2015 est déterminée selon les annexes n° 1 et n° 2 ci-jointes.

Art. 2. — Le vice-président, ministre du budget, des finances, de la fonction publique, des énergies, de la santé et des solidarités est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 11 février 2015.
Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :
Le vice-président,
Nuihau LAUREY.

Annexe 1 - Arrêté de répartition n° 02-2015

MIN	CHAP	SCHAP	AP	Libelle AP	TOTAL CP	FP/ENA	FP/ENA Coffin	JIF Etat	CJF Etat
VP	901	90102	22.2013	Acquisition matériel informatique pour la télé-médecine	- 150 000	- 150 000	-	-	-
VP	901	90102	385.2011	Développement du système d'information des hopitaux périphériques	- 150 000	- 150 000	-	-	-
VP	901	90102	14.2014	Informatisation de la recette conservation des hypothèques (SDIAF)	- 5 000 000	- 5 000 000	-	-	-
VP	901	90102	16.2015	Application informatique recette et conservation des hypothèques (SDIAF)	- 5 000 000	- 5 000 000	-	-	-
Total 901									
MRE	904	90402	66.2014	Aide au développement des logements chez l'habitant - 2014	- 4 111 280	- 4 111 280	-	-	-
MRE	904	90402	74.2015	Aide au développement des logements chez l'habitant - 2015	- 4 111 280	- 4 111 280	-	-	-
Total 904									
MDA	905	90501	91.2014	Aides aux porteurs de projet en agriculture - 2014	- 82 327 608	- 82 327 608	-	-	-
MDA	905	90501	84.2015	Aides aux porteurs de projet en agriculture - 2015	- 82 327 608	- 82 327 608	-	-	-
MDA	905	90501	95.2014	Matériels et équipement du laboratoire de recherche agronomique du SDR - 2014	- 454 778	- 454 778	-	-	-
MDA	905	90501	65.2006	Mission d'assistance technique du CNASEA	- 98 832	- 98 832	-	-	-
MDA	905	90502	108.2014	Acquisition de véhicules techniques pour le DPV	- 177 914	- 177 914	-	-	-
MDA	905	90501	74.2013	Mise en place d'une centrale industrielle de thermo-digestion des déchets organiques animaux	- 338 681	- 338 681	-	-	-
MDA	905	90501	292.2013	Mise en place d'un atelier relais d'agrotransformation à Tahiti	- 3 000 000	- 3 000 000	-	-	-
MDA	905	90501	82.2013	Travaux de rénovation de l'abattoir de Tahiti	- 4 070 205	- 4 070 205	-	-	-
MDA	905	90503	95.2015	Dotation développement pêche lagonaire - 2015	- 10 000 000	- 10 000 000	-	-	-
MDA	905	90503	80.2014	Recensement général des ressources marines	- 10 000 000	- 10 000 000	-	-	-
Total 905									
VP	910	91003	131.2011	Construction du laboratoire NSB3 - Etudes	- 13 000 000	- 13 000 000	-	-	-

DBF1500127AC

Annexe 1 - Arrêté de répartition n° 02-2015

MIN	CHAP	SOCHAP	AP	Libelle AP	TOTAL CP	EPICNA	EPICNA COIN	3IF/EPIC	CdP/EPIC
VP	910	91001	134.2015	Acquisition de matériel médical - 2015	10 000 000	10 000 000	-	-	-
VP	910	91001	119.2013	Aménagement et remise aux normes de l'hôpital de Moorea (CdP)	6 000 000	1 000 000	5 000 000	-	-
VP	910	91001	130.2015	Subdivision santé ISLV : Travaux et équipements divers - 2015	1 000 000	1 000 000	-	-	-
VP	910	91001	131.2015	Subdivision santé TG : Travaux et équipements divers - 2015	1 000 000	1 000 000	-	-	-
VP	910	91001	151.2014	Schéma d'organisation sanitaire 2015 - 2020	3 200 000	3 200 000	-	-	-
VP	910	91001	132.2015	Subdivision santé Australes : Travaux et équipements divers - 2015	700 000	700 000	-	-	-
VP	910	91001	129.2015	Hôpital de Taohae : Travaux et équipements divers - 2015	2 500 000	2 500 000	-	-	-
VP	910	91001	336.2014	Centre médico social de Papeete (CdP)	150 000 000	-	83 628 319	-	66 371 681
VP	910	91001	349.2011	Rénovation de la toiture du Centre de la Mère et de l'Enfant (CdP)	58 862 314	-	32 817 042	-	26 045 272
VP	910	91002	153.2014	Construction d'un pôle de santé mentale (CdP 2)	-	-	8 849 558	-	8 849 558
	Total 910				86 137 686	-	96 961 719	-	49 176 967
MJS	911	91106	161.2014	Subvention à l'USPF - Remise aux normes du complexe sportif Napoléon SPIZ	10 000 000	10 000 000	-	-	-
MJS	911	91106	144.2015	Subvention aux associations sportives - 2015	10 000 000	10 000 000	-	-	-
	Total 911				-	-	-	-	-
MET	914	91401	161.2013	Aménagement routier avec pistes cyclables de Matatia à la Punaaru (3IF 2013)	-	-	1 333 241	1 333 241	-
MET	914	91402	356.2011	Aménagement Tuhaa Pae à Raivavae (3IF 2012)	-	-	2 950 810	2 950 810	-
MET	914	91402	241.2011	Agrandissement de la darse de Vaithee - Hitiaa (3IF 2011)	27 911 647	-	7 759 168	20 172 479	-
MET	914	91401	199.2011	Création aires stationnement Pago-Pago, Matira et Faanui - Bora Bora (3IF 2011)	1 940 096	-	1 496 649	443 447	-
MET	914	91402	97.2012	Construction d'un port de pêche à Uruoa - Etudes (3IF 2012)	1 281 118	-	3 367 673	2 086 555	-
MET	914	91401	66.2012	Aménagement et bétonnage de la route entre Hakahatau et Hakamahi (3IF 2012)	658 117	658 117	579 244	579 244	-

Annexe 1 - Arrêté de répartition n° 02-2015

MIN	CHAP	SCHAP	AP	Libellé AP	TOTAL CP	FPI/ENA	FPI/ENA Cotin	3IF Etat	CdP Etat
MET	914	91401	179.2013	Aménagement et bétonnage de la piste entre Taipivai et Haliheu - Nuku Hiva - tranche 1/3 (3IF 2013)	77 536	-	78 031	495	-
MET	914	91401	369.2014	Etudes pour la traversée de la ville de Papeete du pont de l'est à la rue du docteur Cassiau (3IF 2014)	519 800	-	151 800	368 000	-
MET	914	91401	151.2013	Etudes aménagements de la route du Belvédère - Pirae (3IF 2013)	519 800	-	151 800	368 000	-
	Total 914				31 868 514	658 117	17 544 816	13 665 581	-
	Total général				18 000 000	658 117	14 500 350	12 000 000	40 175 967

Annexe 2 - Arrêté de répartition n° 02-2015

MIN	904	905	910	911	914	Total général
VP	-	-	86 137 686	-	-	86 137 686
WRE	-	-	-	-	-	-
MDA	-	-	-	-	-	-
MJS	-	-	-	-	-	-
MET	-	-	-	-	31 868 514	31 868 514
Total général	-	-	86 137 686	-	31 868 514	118 006 200